L'APREsse 9 (3) – décembre 2019

UN PORTRAIT DE L'ÉVOLUTION DE LA GENT FÉMININE…

durant les 51 années qui ont suivi l'annexion de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal

Par Denise Bélanger[1]

L'annexion de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal en 1968 a été une étape déterminante du développement de la Faculté de médecine vétérinaire, tant pour l'enseignement que la recherche. L'admission des femmes fut apparemment facilitée sous le parapluie universitaire. Ainsi, deux décennies plus tard, année où l'auteure était admise, on notait déjà une prédominance de la gent féminine à l'admission au 1er cycle.

Cet article aborde l'évolution de la féminisation à travers les cohortes étudiantes au programme DMV, le corps professoral et le cadre administratif de la Faculté. Jetons au départ, un regard sur la place qu'on donnait à l'éducation des filles au début du 20e siècle.[2]

Accès à l'éducation pour les filles avant les années 68

À la fin des années 50, la population québécoise était l'une des moins scolarisées au Canada. Seulement 13 % des jeunes québécois francophones terminaient leur 11e année, alors que 36 % des élèves anglophones atteignaient ce niveau. Voici une citation des années 50 qui en dit long sur le contexte socio-politique de l'époque: *« L'instruction? Pas trop ! Nos ancêtres nous ont légué un héritage de pauvreté et d'ignorance et ce serait une trahison que d'instruire les nôtres »*, déclarait Antoine Rivard, député de l'Union nationale et solliciteur général du Québec. Son chef, le premier ministre Maurice Duplessis, affirmait que *« l'instruction, c'est comme la boisson, il y en a qui ne portent pas ça »*.

[1] Dre Denise Bélanger est professeure émérite. À la retraite depuis 2018, ses principales activités sont la production agricole, étant copropriétaire avec son conjoint d'une ferme diversifiée sous régie biologique, les cours de piano, la lecture et le yoga. Dans sa communauté de Frelighsburg, Denise s'implique particulièrement en tant que coordonnatrice de la 2e édition du Festi'bois.

[2] Ce sujet fut l'une des conférences thématiques de la journée de commémoration du 50e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal, le 25 octobre 2018. Denise Bélanger a été témoin de l'évolution féminine, étant successivement, étudiante au DMV (1975-1979), aux études supérieures (Californie, Davis,1983-1990) et engagée comme professeure en épidémiologie à la FMV (1990-2018). Elle a été directrice du Département de pathologie et microbiologie (2010-2014).

A l'aube des années 60, le système d'éducation est d'abord pensé pour les garçons. Bien sûr, la gent féminine a droit à l'éducation, mais les écoles ménagères étaient encore une voie privilégiée. Le Québec compte une centaine de collèges classiques, dont seulement une vingtaine s'adressent aux filles. Rappelons que les collèges classiques constituaient alors la seule porte d'entrée à l'université. L'accès au collège classique était facilité pour les garçons par une aide financière depuis 1922, alors que les filles n'en ont bénéficié qu'à partir de 1961. Au début des années 1960, les filles ne représentent que 14 % de la population universitaire québécoise, et de plus, elles ne sont pas acceptées dans tous les programmes. A cette époque, il est bien vu que les filles étudient pour occuper des professions typiquement féminines, telles qu'infirmière ou institutrice. Peu nombreuses étaient les femmes vétérinaires dans les années soixante. La première femme répertoriée en pratique vétérinaire au Québec date de 1961, et la première femme diplômée au Québec fut en 1965 (première Canadienne en 1924). Une autre l'a été en 1967 et quatre en 1968 (dont trois Québécoises).

En 1961, le gouvernement libéral de Jean Lesage met sur pied la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la célèbre commission Parent. Les premiers volumes du rapport de la Commission sont dévoilés en 1963. Les quelques 500 recommandations conduisent à des mesures visant à démocratiser l'éducation : école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, abolition des collèges classiques et création des polyvalentes, gratuité pour les études pré-universitaires, mise sur pied des cégeps et du réseau de l'Université du Québec dans l'ensemble des régions, établissement d'un régime de prêts et bourses pour les étudiants des ordres collégial et universitaire. On y recommandait même d'intégrer l'École de médecine vétérinaire à une université.

Les filles vont désormais avoir droit à une éducation identique à celles des garçons. En l'espace de seulement quelques années, le nombre de femmes poursuivant des études post-secondaires augmente rapidement, si bien que leurs effectifs dépassent ceux des hommes dans les années 1970. Le même phénomène se produit au niveau universitaire dans la décennie suivante.

Annexion de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal (1968)

Dans un rapport datant de 1971, intitulé Avis du Conseil des Universités au ministre de l'éducation sur les conditions d'admission dans les universités, on peut lire: *« Il va sans dire que la façon dont l'admission se fait actuellement à l'université peut laisser la porte ouverte à l'arbitraire. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'éviter que le processus d'admission ne puisse donner lieu à une forme quelconque de discrimination ou même à une apparence de discrimination ».* On faisait explicitement référence à la religion, et aux opinions politiques, mais non au sexe de l'appliquant. On peut donc conclure que l'annexion de l'École de médecine vétérinaire à UdeM a introduit des critères d'admission standardisés, non biaisés envers les femmes.

À la fin des années soixante, les cohortes étudiantes se féminisent un peu plus. En effet, entre 1970 et 1973, un total de 10 femmes ont obtenu leur diplôme DMV. En 1975, il y a eu 20 filles inscrites et l'augmentation des inscriptions féminines s'est poursuivie par la suite. En 1981, du jamais vu, la promotion fut composée de 50 % de filles. Le pourcentage de femmes diplômées sera au-delà des 60 % à partir des années quatre-vingt-dix, dépassant même les 80 % de nombreuses années. La féminisation de la médecine vétérinaire n'est pas propre au Québec, elle est un phénomène élargi en Occident. Par exemple, en France, en 2013, les écoles vétérinaires avaient autour de 75 % de filles, et des données américaines de 2017 rapportent que plus de 80 % des étudiants sont des filles. L'évolution de la diplomation en médecine vétérinaire au Québec selon le sexe est bien représentée dans la figure 1(1962-2017).

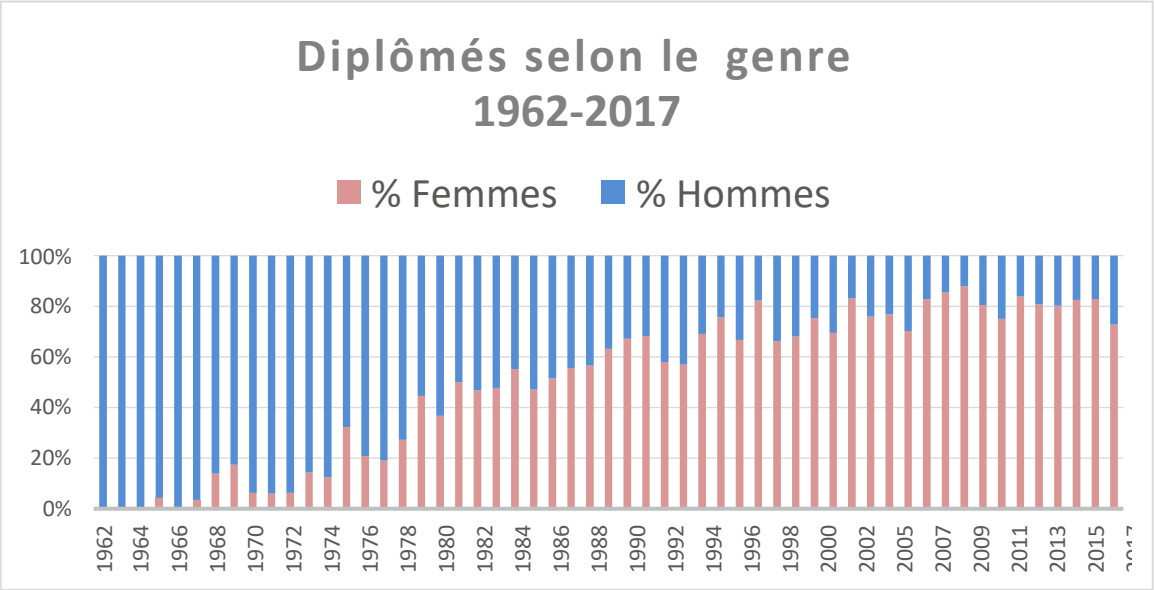

Figure 1. Évolution du pourcentage de femmes par rapport aux hommes des diplômés de l'École/Faculté de médecine vétérinaire

L'École de médecine vétérinaire annexée à UdeM a aussi permis : un budget de fonctionnement, un rehaussement de l'enseignement et de la recherche (professeurs avec un PhD ou un diplôme aux cycles supérieurs), l'inauguration du nouvel hôpital des petits animaux en 1975, et le développement de nouveaux créneaux de pratique. Le corps professoral a ainsi grandi. En dix ans, le nombre de professeurs est passé de 24 à 45. De plus, le programme *Actions structurantes* du gouvernement du Québec a permis la création de neuf postes de professeurs en microbiologie à la fin des années 80.

Évolution du corps professoral féminin à la Faculté

Dans les années 80, on dénombre sept femmes professeures à la Faculté. Dans les années 90, huit nouvelles femmes professeures sont engagées, et en 2001 et 2005, la Faculté compte 16 et 21 femmes, respectivement. Entre 2009-2018, le nombre de femmes professeures se situe toujours dans la vingtaine, avec un maximum de 28 atteint en 2014, soit 37 % des professeurs (Tableau I). On ne note aucune progression dans les pourcentages après 2014. À l'échelle départementale, le plus fort pourcentage de femmes professeures est à ce jour au Département de pathologie et microbiologie (44 %) (Source : site web Faculté médecine vétérinaire, 2019). De fait, depuis 2010, deux fois plus de femmes y ont été engagées (11 femmes et 6 hommes) comme professeures. Au Canada, (source : Statistiques Canada) pour toutes facultés et programmes confondus, les femmes représentaient en 2016-2017, 40,2 % des enseignants universitaires à plein temps, soit une augmentation de 2,6 % depuis 2010-2011. On constate donc que la Faculté n'est vraiment pas loin derrière*, voire même bien positionnée, car ces statistiques incluent tous les domaines d'études.*

La féminisation des cohortes étudiantes au premier cycle, le plus grand nombre de femmes avec un diplôme d'études supérieures, et le programme d'accès à l'égalité d'emploi à UdeM

ont certes contribué à la féminisation du corps professoral, même si elle s'est faite tout doucement. Il faut prendre en compte que les affichages de postes de professeurs sont peu fréquents, et que le renouvellement du corps professoral se fait conséquemment lentement.

Tableau I. Évolution du pourcentage de femmes parmi le corps professorale de 2009 à 2018

Année	Total prof.	% femmes
2009	83	27,7
2010	83	30,1
2011	80	32,5
2012	83	34,9
2013	82	36,6
2014	78	37,2
2015	79	35,4
2016	77	34,4
2017	81	32,1
2018	82	34,1

Officiers facultaires et départementaux (1968-2017)

Entre 1968 et 2017, le portrait des cadres académiques selon le sexe a changé très tardivement. On a eu une première femme secrétaire en 1997, et à partir de 2001, trois vice-doyennes. Ces dernières étaient associées au vice-décanat aux études, un domaine, en l'occurrence, l'éducation, historiquement associé aux femmes. Entre 1968 et 2017, les femmes au décanat comptent pour 13 % des cadres académiques. À partir de 2018, une nouvelle équipe au décanat s'installe: une équipe de vice-doyens paritaire et une première femme doyenne. On peut certes noter que cette situation est à tout le moins exceptionnelle. Rappelons que dans l'histoire des facultés vétérinaires canadiennes, il n'y a eu qu'une autre femme doyenne. La première femme doyenne aux USA fut en 1998, et 20 ans plus tard quelques écoles vétérinaires nominaient pour une première fois une femme au poste de doyenne.

Dans les trois départements de la Faculté, les données sont surprenantes. En effet, depuis les 50 dernières années, seulement deux femmes ont dirigé deux des trois départements, soit la directrice du Département des sciences cliniques (2006-2014), et la directrice du Département de pathologie et microbiologie (2010-2014). La direction des départements est-elle si peu attirante à la gent féminine ?

Au cours de la prochaine décennie, on peut penser qu'un plus grand nombre de femmes pourrait se retrouver à des postes de cadre, étant donné que le pool de professeures titulaires est aujourd'hui plus important, ainsi que le nombre d'années de carrière. Mais y a -t-il d'autres considérations pour ne pas accepter un poste de cadre ? On a sondé une douzaine de

professeures en médecine vétérinaire aux USA sur leur raison de ne pas prendre un poste de cadre. Les raisons principales évoquées sont les suivantes: *1) La route a été ardue pour arriver où elles en étaient et ne voulaient pas laisser ou négliger leur recherche; 2) La crainte que ces postes pourraient entraîner une diminution de temps disponible avec leur famille.* (M. Slater, JAVMA, Vol 217, No. 4, August 15, 2000). Nous n'avons jamais fait d'enquête à notre Faculté, mais les raisons mentionnées par nos consœurs américaines pourraient vraisemblablement l'être par nos collègues professeures. Ce n'est donc pas juste une question d'années de carrière ou de compétences. Il y a aussi des priorités personnelles et sociales, un contexte et une question de personnalité. Toutes n'aspirent pas à prendre un poste de cadre académique.

Conclusion

L'annexion de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal a eu une incidence sur les conditions d'admission aux études et par conséquent les choix d'orientation de la clientèle féminine. Elle constitue sans aucun doute un facteur important d'explication du phénomène de féminisation des 50 dernières années, sans oublier l'évolution même de notre profession notamment par rapport aux types de pratiques, et de notre société en général. Depuis quasi trois décennies, les cohortes étudiantes sont déséquilibrées en faveur des femmes. Quant au corps professoral féminin, il a tout de même augmenté substantiellement à partir des années 2000, bien que dans les 10 dernières années, le pourcentage de professeures se soit stabilisé autour du tiers du corps professoral.

Idéalement, un rapport hommes/femmes autour de l'équilibre est souhaitable, autant dans nos cohortes étudiantes, notre corps professoral ainsi qu'au sein de l'équipe de cadres académiques de la Faculté.

Autant pour la carrière de professeure qu'un poste de cadre, il ne faut pas sous-estimer, même en 2019, l'importance que revêt la présence de modèles féminins inspirants pour inciter d'autres femmes à sauter dans l'arène, ainsi qu'un programme de mentorat structuré pour les professeurs et les cadres académiques. La nomination d'une première doyenne à notre Faculté, avec une équipe décanale paritaire est certes une invitation aux femmes à assumer un leadership dans l'administration. La voie est ouverte, aux femmes de s'y engager!